

À PARIS

HORS-SÉRIE

MARS 2023



VILLE DE
PARIS

Accélérer l'investissement pour prendre notre avenir en main

Depuis le début de la mandature, nous avons fait le choix d'investir massivement pour préparer l'avenir et respecter la trajectoire dessinée par nos deux boussoles : la solidarité et le climat.

Ce choix politique nous permet d'honorer nos engagements pour bâtir une ville plus agréable, plus calme, plus solidaire et mieux armée face aux conséquences du réchauffement climatique. C'est le programme pour lequel nous avons été élus.

Depuis 2020, nous avons lancé tous ces chantiers et tenu notre cap comme notre calendrier. De nouvelles crèches ont ouvert leurs portes dans les 13^e et 20^e. Des maisons de santé ont été créées dans les 19^e et 11^e. De nombreux équipements publics ont été rénovés à l'instar de la bibliothèque François-Villon dans le 10^e et de la piscine Blomet dans le 15^e. Cent soixante-dix kilomètres de nouvelles pistes sont venues renforcer un réseau cyclable de plus de 1 400 kilomètres, qui permet aujourd'hui de se déplacer facilement d'un bout à l'autre de la ville.

Mais parce que les crises climatique, sociale, démocratique et énergétique auxquelles nous sommes confrontés ne cessent de s'aggraver, nous allons accélérer notre plan d'investissement pour 2023-2026 autour de quatre priorités :

À PARIS

Nous remercions chaleureusement Lisa Laubreux pour sa collaboration et son talent dans l'illustration de ce numéro.

Directrice de la publication Caroline Fontaine **Comité éditorial** Caroline Fontaine, Maud Fassnacht, Frédéric Lénica **Rédacteurs en chef** Stéphane Bessac et Julien Vitry avec Jean-Christophe Chanut **Illustrations** blindsalida/Agence VO **Photographie** Ville de Paris **Conception-réalisation-production** All Contents **Impression** Paragon gestionnaire d'impression. Document imprimé sur du papier 100 % recyclé. Dépôt légal dès parution. Imprimé à 100 000 exemplaires. Disponible en braille, audio et sur Paris.fr/aparis. Magazine *À Paris* 01 42 76 79 82, magazineaparis@paris.fr, 4, rue de Lobau, 75004 Paris. **Couverture** blindsalida/Agence VO.



Anne Hidalgo, maire de Paris

1. L'accélération de la révolution écologique. Dans un contexte d'étés de plus en plus chauds, nous développerons plus largement les baignades estivales dans la Seine. Pour améliorer la qualité de l'air, nous continuerons à donner plus de place à la nature en doublant le nombre d'arbres plantés. Nous poursuivrons la construction de plus de pistes cyclables, notamment grâce aux « olympistes », sans oublier les rues aux écoles pour réduire encore la place de la voiture et protéger la santé de nos enfants et de nos aînés. Nous allons redoubler d'efforts pour la rénovation thermique des bâtiments publics. La même énergie sera portée pour les bâtiments privés avec un soutien massif aux copropriétés.

2. La solidarité. Nos investissements seront toujours orientés vers les familles, les plus modestes et les classes moyennes, pour que celles et ceux qui travaillent à Paris puissent y vivre. En 2023, nous livrerons 3500 nouveaux logements en construisant de nouveaux appartements, mais aussi en transformant des bureaux. Notre objectif : 40 % de logement public d'ici à 2035. Ces investissements nous permettront également de maintenir des services publics de qualité, notamment dans les quartiers populaires qui représentent 25 % de nos investissements.

3. Une ville du quart d'heure. Nous investirons davantage pour toujours mieux répondre aux besoins des Parisiennes et des Parisiens grâce à des services publics pensés à l'échelle des quartiers, que ce soient pour l'école, la santé, le traitement des déchets, le sport, les commerces de proximité ou l'accès à la culture.

4. Un nouveau modèle économique. Changer nos habitudes, c'est aussi consommer et manger différemment, c'est pourquoi notre soutien aux commerces de proximité sur tout le territoire et à tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire continuera de se déployer pour les accompagner dans cette révolution.

Vous pouvez compter sur nous.

QUIZ

Combien ça coûte ?

- 1 Une place en crèche**

17 500 €, c'est le coût annuel total d'une place en crèche municipale*. Cela comprend les frais de personnel, les repas, les couches... Mais que représente la participation des familles ?

A. 15 %
B. 35 %
C. 50 %

Réponse A : 15 %. La part versée par l'ensemble des familles représente 15 % du coût d'une place, soit environ 2 600 €, la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Paris contribue à hauteur d'environ 35 % et la Ville prend en charge les 50 % restants. La contribution des familles est définie en fonction de leurs ressources.
- 4 Une journée en centre de loisirs**

37,12 €, c'est le coût moyen pour la Ville d'une journée en centre de loisirs, repas compris, pendant les vacances scolaires. Mais quel est le prix moyen payé par une famille ?

A. 10,21 €
B. 13,50 €
C. 15,80 €

Réponse A : 10,21 €, soit plus de trois fois moins que le coût réel.
- 6 Une formation dans le cadre des Cours d'adultes de Paris**

Pour une formation professionnelle aux métiers de l'environnement, par exemple, chaque auditrice ou auditeur paiera en moyenne 250 € de frais d'inscription. Mais quel est le coût moyen par personne pour la Ville ?

A. 280 €
B. 310 €
C. 350 €

Réponse B : 310 €. Près de 60 formations dispensées dans le cadre des Cours d'adultes de Paris s'inscrivent dans des parcours métiers.
- 2 Un repas à la cantine**

En moyenne, une famille parisienne paie 3,80 € par repas et par enfant. Mais quel est le coût total d'un repas pour la Ville ?

A. 7,50 €
B. 8,80 €
C. 10,49 €

Réponse C : 10,49 €. Cela comprend tous les frais de personnel, agents de surveillance interclasse inclus.
- 5 Le passe Navigo pour un jeune Parisien**

L'abonnement imagine R Scolaire coûte 350 €. Les collégiens et lycéens domiciliés à Paris bénéficient d'une prise en charge par la Ville. Au final, combien paiera un jeune Parisien ?

A. 175 €, la Ville prend en charge la moitié
B. 115 €, la Ville prend en charge les deux tiers
C. 0 €, la Ville rembourse l'intégralité

Réponse C : 0 €. La Ville prend également en charge le remboursement intégral du passe imagine R Junior pour les écoliers de 4 à 11 ans et celui du passe Navigo pour les jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap.
- 3 Des cours de musique au conservatoire**

Quel est le tarif le plus bas d'un cursus complet en musique dans un conservatoire municipal pour l'année 2022-2023 ?

A. 42 €
B. 76 €
C. 115 €

Réponse B : 76 €, c'est le prix d'une année au conservatoire par enfant pour une famille en tranche 1. Il est de 289 € pour une famille en tranche 5.
- 7 L'utilisation des équipements sportifs municipaux**

Le coût de fonctionnement (frais de personnel, énergies, etc.) d'un gymnase municipal s'établit en moyenne à 65 €/heure. Quel est le tarif horaire facturé à une association sportive ?

A. 1,40 €/heure
B. 8,50 €/heure
C. 15 €/heure

Réponse A : 1,40 €/heure est le tarif horaire appliqué pour un entraînement dans un petit gymnase.

Les tarifs appliqués pour chaque famille pour la crèche, la cantine, les activités périscolaires, les centres de loisirs et les frais d'inscription aux activités culturelles sont déterminés en fonction de la tranche tarifaire (de 1 à 10). Celle-ci dépend du quotient familial, calculé à partir des revenus annuels en prenant en compte la situation familiale (couple ou isolé) et le nombre d'enfants à charge.

* Année de référence : 2021.

Quelles priorités d'investissements pour la Ville de Paris ?

Le budget de la Ville de Paris dépasse les 10 milliards d'euros annuels. Il traduit les convictions et les engagements de la Ville pour offrir un haut niveau de service public aux Parisiennes et aux Parisiens. Du logement à la scolarité en passant par la culture, le sport ou encore la santé, il permet d'améliorer le quotidien de chacun tout en accélérant la transition écologique.

Un budget qui supporte le coût des crises nationales et internationales

Ces dernières années, la Ville de Paris a consenti d'importants efforts budgétaires pour répondre aux défis représentés par la pandémie du Covid-19. Pour Paris, le coût de cette crise s'élève à 1,2 milliard d'euros. En raison de l'étendue de son action et de ses charges de centralité¹, en particulier aux niveaux sanitaires et sociaux, Paris a supporté plus que toute autre ville les effets financiers de la crise sanitaire.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

La Ville de Paris a supporté « l'essentiel du coût de la crise »

Chambre régionale des comptes, rapport 2022 sur la situation financière de Paris

Cet état de fait a été attesté par la Cour des comptes, qui indique que la Ville de Paris a supporté « l'essentiel du coût de la crise », car elle « a pris un ensemble de mesures de soutien des personnes les plus durement

affectées par la crise sanitaire ». Ces efforts n'ont donné lieu à aucune compensation de la part de l'État. À titre d'illustration, la Cour des comptes a reconnu que Paris a été peu soutenue par l'État alors que son économie a été « durement touchée par la crise ».

Avec la guerre en Ukraine, la Ville, comme l'ensemble des acteurs publics et privés, doit désormais faire face à une hausse historique du prix de l'énergie et des matières premières, ayant pour conséquences de nombreuses dépenses imprévues.

Un budget marqué par le désengagement de l'État

Depuis plusieurs années, l'État n'a cessé de diminuer sa contribution financière au fonctionnement de la collectivité parisienne. Par exemple, en 2023, il ne versera à la Ville que 40 000 euros de dotation globale de fonctionnement (contre une centaine de millions d'euros il y a encore quelques années) sur un budget total d'environ 10 milliards d'euros. La Ville de Paris verse par ailleurs d'importantes ressources budgétaires au titre de la péréquation²

1 - Les charges de centralité d'une commune sont les dépenses particulières qu'elle doit engager du fait de posséder des structures ou des équipements publics dont les autres structures territoriales et périphériques ne disposent pas.

2 - La péréquation désigne des fonds versés par la Ville de Paris au titre de la solidarité avec des collectivités moins favorisées pour lutter contre les fractures territoriales.



François Grunberg / Ville de Paris

« Nous sommes arrivés à un moment où la dette écologique est beaucoup plus grave que la dette financière. »

Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts, janvier 2023

pour réduire les inégalités territoriales. Par exemple, en 2023, elle versera 720 millions d'euros. Cela représente 15 % de la péréquation nationale et 60 % à l'échelle régionale.

Enfin, le budget parisien subit l'érosion progressive des ressources à la main des collectivités locales en raison des importantes baisses d'impôts que le gouvernement a décidé d'accorder aux entreprises depuis 2017. Cela se poursuit cette année avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui représentait près de 530 millions d'euros de recettes fiscales pour la Ville de Paris.

Les réductions d'impôts décidées par l'État atteignent plus de 50 milliards d'euros entre 2017 et 2023. Il s'agit

d'autant de moyens manquants pour les villes et les acteurs publics afin de financer la transition écologique. La Ville de Paris alerte depuis longtemps sur cette situation ; elle est désormais soutenue par de nombreux économistes et par le gouverneur de la Banque de France qui a récemment appelé le gouvernement à « arrêter la course à la baisse d'impôts ».

Des choix forts pour préserver le niveau d'ambition de l'investissement parisien

Paris fait le choix d'investir massivement pour transformer et adapter la ville, afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour se donner les moyens de cette ambition, la municipalité a décidé, en responsabilité, de recourir à une augmentation de sept points du taux de taxe foncière en 2023. Malgré cette augmentation, le taux désormais en vigueur à Paris (20,5 %) reste largement en dessous de celui des grandes villes françaises. Dans ces dernières, il s'est établi à 41,61 %.

Paris doit être au rendez-vous de la révolution écologique et conduire notre ville afin de mettre tout en œuvre pour accélérer la transition et conduire

Une gestion saine saluée par les agences de notation

Tout comme l'État, Paris fait chaque année l'objet d'une évaluation de sa situation financière par des agences de notation. La qualité de la gestion de la collectivité parisienne et sa bonne santé financière sont tous les ans confirmées et attestées depuis 2014. Pour 2023, l'agence Standard & Poor's a ainsi attribué à la Ville de Paris la meilleure note possible pour une collectivité locale française. Dans son évaluation, elle déclare considérer « positivement la stratégie budgétaire claire de la Ville, sa volonté d'optimiser les recettes non fiscales, son degré de transparence financière, sa prospective financière détaillée et sa gestion de la dette et de la trésorerie prudente et optimisée ». En janvier 2023, l'agence Fitch Ratings a par ailleurs revu à la hausse la note de la Ville et a notamment salué le fait que « Paris exerce un contrôle étroit sur l'évolution de ses dépenses ». Enfin, en 2022, Paris a été la première grande ville qui a vu ses comptes certifiés par un commissaire aux comptes, placé sous l'autorité de la Cour des comptes, attestant de la qualité et de la transparence de sa gestion.

la collectivité vers un modèle plus local, plus juste et plus respectueux de l'environnement. Cela se traduira par un niveau d'investissement inédit (1,75 milliard d'euros dès 2023).

L'ampleur des investissements réalisés par la Ville est une nécessité et résulte du constat partagé selon lequel « nous sommes arrivés à un moment où la dette écologique est beaucoup plus grave que la dette financière », comme le souligne Éric Lombard, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Outre ses effets sur la vie quotidienne des Parisiennes et des Parisiens et sur la transformation de Paris face à l'urgence climatique, cet investissement participe également au dynamisme de l'économie française.

NON aux idées reçues !



#1 La Ville de Paris est-elle au bord de la « faillite » et risque-t-elle une mise sous tutelle ?

Absolument pas. En France, les collectivités locales sont soumises à des règles budgétaires strictes : chaque année, les recettes et les dépenses doivent être équilibrées et l'emprunt ne peut financer que des dépenses d'investissement. Si ces règles ne sont pas respectées et qu'un déficit budgétaire est constaté, alors une procédure légale est enclenchée par le préfet et la chambre régionale des comptes pour rétablir l'équilibre budgétaire. Avec un recours raisonné à l'emprunt et une gestion prudente de la dette (à ce jour, la Ville est endettée à un taux moyen de 1,4 %), cette dernière pourrait être remboursée au bout de neuf ans. C'est inférieur au seuil d'alerte fixé par l'État. Pour rappel, la « mise sous tutelle » est définie par l'article L. 1612-5 du code général des collectivités territoriales. En France, une telle situation n'est arrivée que très rarement dans les dernières années. Le budget voté présente un excédent important de 876 millions d'euros. La capacité de la Ville à rembourser sa dette est reconnue régulièrement par les professionnels (agences de notation, certificateur). La mise sous tutelle de la Ville n'est donc en rien une hypothèse réaliste.



#2 La Ville avait-elle d'autres choix que d'augmenter la taxe foncière ?

En 2020, la Ville de Paris a dû faire face à un important choc budgétaire lié à la crise du Covid : 1,2 milliard d'euros ont été nécessaires pour garantir les services publics essentiels, mettre en œuvre des dispositifs de solidarité pour les plus fragiles et financer le plan de relance pour soutenir l'économie et l'emploi. Ensuite, la crise énergétique, qui a entraîné une très forte inflation et une crise sociale, est survenue alors que la Ville n'avait pas encore pu restaurer ses marges financières. Un plan de sobriété énergétique a rapidement été déployé, des économies sur les dépenses courantes ont été prises et un combat, aux côtés des autres collectivités, a été engagé lors

de l'examen du projet de loi de finances, pour trouver de nouvelles recettes. Toutes les propositions, pourtant constructives et sans coût pour l'État, ont été écartées par le gouvernement. Face à cette situation, Paris, comme beaucoup d'autres villes (Lyon, Bordeaux, Metz, Grenoble, Mulhouse...), a fait le choix de recourir au seul levier qui lui restait : celui de la taxe foncière (laquelle n'avait pas été augmentée depuis 2011) plutôt que d'augmenter les tarifs de cantine ou des équipements publics. Après la hausse de sept points, le taux de la taxe foncière s'établit à 20,5 %, mais restera largement sous la moyenne de celui des autres grandes villes qui s'élève à 41,61 %.

#3 Y a-t-il trop de fonctionnaires ?

Avec 49 757 agents (- 1 % par rapport à 2021), Paris compte presque autant de fonctionnaires que la Commission européenne. Pourtant, cette comparaison n'a aucun sens, les missions d'une ville et de la Commission européenne n'ayant absolument rien en commun. Par conséquent, les tâches (et les rémunérations) réalisées par les agents ne sont pas comparables. Les agents de la ville interviennent majoritairement dans les domaines périscolaires et de la petite enfance, de l'action sociale, des espaces verts, de la propreté et de la police municipale. À la fois ville et département, Paris a besoin de ces agents pour assurer un service public de qualité.

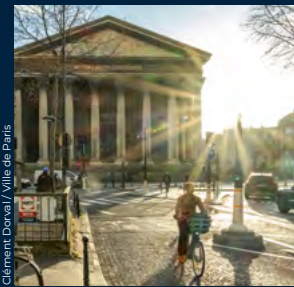
À quoi sert votre argent ?

Panorama

Ces projets qui ont vu le jour dans vos quartiers

Depuis le début de la mandature, de nombreux équipements et réalisations ont permis à Paris de répondre au défi climatique, à la crise énergétique et à l'urgence sociale.

Dans tous les arrondissements



Clément Dorval / Ville de Paris

Place aux pistes cyclables

Paris fait la part belle aux vélos dans tous les arrondissements de la capitale. La fréquentation des aménagements cyclables a bondi de +9,1% au 3^e trimestre 2022. Depuis 2020, 170 kilomètres de nouvelles pistes sont venues renforcer un réseau cyclable de plus de 1400 kilomètres.



Guillaume Bonnetemps / Ville de Paris

Végétaliser les cours de récréation

Créer des espaces rafraîchis plus agréables et mieux partagés, c'est l'objectif de la transformation des cours de récréation en « cours oasis ». Il en existe près de cent dans tout Paris.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Des logements pour tous

Les logements publics abordables ont continué à se développer ces dernières années. Paris poursuit ainsi ses objectifs : accroître le nombre de ses logements sociaux (24,2 % de logement en 2021), mieux les répartir sur son territoire, produire des logements pour les familles et diversifier l'offre locative.



Guillaume Bonnetemps / Ville de Paris

Les rues aux écoles

Des aménagements de qualité aux abords des écoles ont été créés pour davantage de sécurité et de calme pour les enfants et leur famille. Cent soixante-huit rues sont aujourd'hui réservées aux piétons et ouvertes aux jeux.

Un nouveau jardin porte Pouchet dans le 17^e

Le Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) porte Pouchet s'est achevé par la livraison du nouveau du jardin Hans-et-Sophie-Scholl qui relie Paris à Clichy et Saint-Ouen. En tout, 74 projets d'espaces verts ont été lancés ou terminés depuis 2020 : Martin-Luther-King (17^e), Aristide-Cavaillé-Coll (10^e), Place-Pasdeloup (11^e), Périchaux (15^e), Léon-Serpollet (18^e), ou Antoine-Blondin (20^e).



Clément Dorval / Ville de Paris



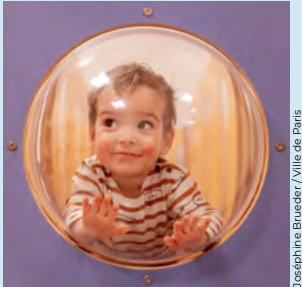
Clément Dorval / Ville de Paris

La nouvelle maison de santé dans le 19^e

En 2020-2023, la Ville a financé l'ouverture de neuf maisons de santé (13^e, 15^e, 19^e, 20^e) et cinq cabinets médicaux (14^e, 19^e, 20^e), la rénovation de cinq centres de santé, notamment le centre municipal Tisserand (14^e) et le centre de santé sexuelle Curnonsky (17^e), ainsi que la création de la première Maison sport santé municipale (19^e).

La crèche Justice dans le 20^e

Paris a œuvré pour créer de nouvelles places en crèche, offrant aux familles des solutions de garde dans tous les arrondissements. Ont été également ouvertes des crèches comme La Grange aux Belles (10^e), celle du quartier de la caserne des Minimes (Paris Centre), une à destination des enfants en situation de handicap dans le 14^e, les crèches Kangourou dans le 6^e, Vincent-Auriol et Madeleine-Pelletier dans le 13^e et L'Ombelle dans le 17^e.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Le conservatoire du 11^e

Place à la création dans le nouveau conservatoire annexe qui a vu le jour en début de mandat. Plus largement, en termes d'équipements culturels, les Parisiennes et les Parisiens profitent de la rénovation de nombreux équipements comme les bibliothèques François-Villon (10^e) et Saint-Éloi (12^e), celles des musées Galliera (16^e), Carnavalet (Paris Centre) et Bourdelle (15^e).



Baillais

Climat et solidarité, deux équipements dédiés (Paris Centre)

Sensibiliser les nouvelles générations au changement climatique, c'est l'objectif de l'Académie du Climat (Paris centre) qui a vu le jour en 2021. Non loin de là, la Fabrique de la Solidarité initie et recense les initiatives des Parisiennes et des Parisiens et les aide à se mobiliser.



Clément Dorval / Ville de Paris

Rendez-vous au Quartier Jeunes (Paris Centre)

Lieu d'accueil pour tous les jeunes de 16 à 30 ans, Quartier Jeunes est ouvert depuis le 1^{er} septembre 2021. Ce nouvel espace leur permet de trouver des solutions et des réponses concrètes à leurs besoins et interrogations.



Guillaume Bonnetemps / Ville de Paris

Rénovation et extension pour la piscine Blomet dans le 15^e

La Ville rénove régulièrement ses équipements, comme la piscine Blomet. N'oublions pas non plus la rénovation de nombreux terrains d'éducation physique et l'aménagement d'une quinzaine de *playgrounds* artistiques pour le basket 3x3 dans les 12^e, 14^e, 15^e, 18^e et 20^e arrondissements.



Jean-Baptiste Curliat / Ville de Paris

Retrouvez toutes les réalisations dans chacun de vos quartiers



De nouveaux investissements dans vos quartiers

Ce sont les principaux grands projets qui sont au cœur des priorités d'investissement de la Ville. Ils verront le jour d'ici à 2026. 25 % d'entre eux seront orientés vers les quartiers populaires.

Dans tous les arrondissements



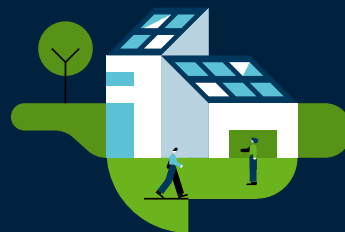
En 2025, 25 % de logements sociaux

Paris comptera 25 % de logements sociaux en 2025 et 40 % de logements publics en 2035. Côté rénovation thermique, chaque année, 5000 logements sociaux seront rénovés, et 40000 dans le privé. Parmi les opérations à venir : l'îlot Saint-Germain (7^e), l'ancien Télécom Paris Tech (13^e), la caserne Exelmans (16^e), la barre Cassan (5^e).



Place aux vélos pour les Jeux de 2024

Un réseau de 60 nouveaux kilomètres de pistes cyclables verra le jour à travers tous les arrondissements. Autour du nœud principal qu'est la place de la Concorde (8^e), il reliera les sites de compétition des Jeux de Paris 2024. Dix mille places de stationnement vélo seront installées et 3000 Vélib' supplémentaires seront mis en service.



Coup d'accélérateur pour les énergies renouvelables !

Avec 6000 mètres carrés de panneaux solaires sur 12000 mètres carrés de toitures, les 15 nouvelles installations photovoltaïques (5^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e) seront installées sur les toits de bâtiments publics d'ici à la fin 2024.



Toujours plus de solidarité !

Soutenir les plus fragiles, c'est une des priorités de la Ville. De nombreux projets vont voir le jour : la création d'un nouveau centre de santé dans le quartier de Python-Duvernois (20^e), mais aussi l'ouverture de la Maison des Réfugiés (19^e) et un centre d'accueil pour les réfugiés LGBTQIA+ (Paris Centre).



Porte de la Chapelle (18^e) : une vraie transformation

Trois priorités pour ce grand projet : améliorer la qualité des voies piétonnes et cyclables, végétaliser et réduire l'impact de l'échangeur. Sans oublier la nouvelle Arena qui accueillera des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et des manifestations artistiques. À noter aussi les aménagements des portes Maillot (16^e-17^e) et Montreuil (20^e) et la rénovation du quartier Python-Duvernois près de la porte de Bagnolet (20^e).



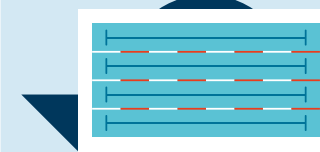
Une nouvelle médiathèque dans le 19^e

Les habitants du nord-est auront bientôt leur première médiathèque nommée James Baldwin qui ouvrira ses portes au second semestre 2023. Côté patrimoine vont être notamment rénovées les fontaines des Innocents et Stravinsky (Paris Centre) en 2023.



Du bio à Belleville (11^e)

Paris travaille pour développer l'alimentation durable. En ce sens, une halle alimentaire sera créée au 32, rue de l'Orillon avec 860 mètres carrés dédiés aux produits bio, en circuit court et à des prix attractifs.



La rénovation de la piscine Pontoise (5^e)

Paris poursuit ses efforts pour offrir aux habitants de nouvelles structures : une piscine dans le 18^e, deux gymnases également dans le 18^e, adjacents à la nouvelle Arena et dédiés aux habitants du quartier. Citons aussi la rénovation du gymnase de Max-Rousié (17^e), les travaux des piscines Mathis et Rouvet (19^e), ainsi que de nombreux autres équipements sportifs dans le 10^e et le 20^e.



La ceinture verte continue son avancée dans le 15^e

L'aménagement de la ceinture verte se poursuit au profit des promeneurs. De nombreux tronçons vont s'ouvrir dans les 12^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e. À noter aussi, l'extension du parc de Choisy (13^e) et du parc Suzanne-Lenglen (15^e).



Baignades dans la Seine (Paris Centre)

Une promesse de longue date ! Les Parisiennes et les Parisiens auront le plaisir de se baigner dans la Seine, notamment au niveau du bras Marie (Paris centre). C'est un des objectifs du plan « Nager à Paris ».



Aménagement urbain : un écoquartier pour Saint-Vincent-de-Paul (14^e)

Ce nouvel écoquartier comprendra 600 logements, une crèche, un gymnase, une école, des commerces, des locaux d'activités, un lieu culturel et des espaces verts. Ajoutons également la rénovation des abords de Notre-Dame (Paris Centre), la transformation du quartier Maine-Montparnasse (6^e, 14^e, 15^e), les aménagements des Champs-Élysées et de la place de la Concorde (8^e), la rénovation de la place Pigalle (9^e), les forêts urbaines place du Colonel-Fabien (10^e) et place de Catalogne (14^e), le réaménagement de la place Félix-Eboué (12^e), le nouveau quartier Ordener-Poissonniers (18^e).

Retrouvez toutes les réalisations dans chacun de vos quartiers



Accélérer la révolution écologique



Clément Dorval / Ville de Paris

59,8 M€
mobilisés pour la
rénovation thermique
des bâtiments
municipaux.

**Paris se projette pour répondre
à l'urgence écologique.**

**S'adapter au changement
climatique**

Le changement climatique nécessite une réaction de toutes et tous. Paris donne l'exemple ! Ainsi, la rénovation thermique des bâtiments dans la capitale s'amplifie. Cinq mille logements sociaux seront rénovés chaque année (isolation thermique, raccordement au chauffage public, végétalisation, sobriété énergétique, etc.). Quarante mille logements privés bénéficieront tous les ans du dispositif

Éco-rénovons Paris+, auquel 13 millions d'euros seront consacrés en 2023 (aides financières, conseils gratuits pour faire isoler son logement ou changer son mode de chauffage...). Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie territorial qui vise à atteindre la neutralité carbone en 2050, 59,8 millions d'euros sont investis en 2023, notamment pour moderniser les centres thermiques, la ventilation des bâtiments publics et engager la rénovation énergétique des bâtiments administratifs. Huit collèges, vingt écoles et huit piscines bénéficieront de travaux de performance énergétique.

En 2023



20

**nouvelles «rues
aux écoles» seront
aménagées pour un
budget de 16 millions
d'euros.**

12,5 M€

**seront dédiés à
la plantation de
nouveaux arbres
et de forêts urbaines.**

7

**nouveaux parcs
et jardins verront
le jour, pour un total
de 2,3 hectares.**

**Redonner sa place
à la nature**

Paris se végétalise et accélère le rythme de plantation d'arbres et de végétaux. Dès 2023, 50 millions d'euros sont dédiés à l'entretien des parcs et jardins et au verdissement des quartiers ; 30 nouvelles « cours oasis » seront créées et un nouvel hectare de murs et toitures d'équipements municipaux sera végétalisé. D'ici à 2026, de nombreux autres projets verront le jour : rénovation des espaces verts des Champs-Élysées (8^e) et du parc André-Citroën (15^e), création de trente « cours oasis » et de nouvelles rues piétonnes. D'ici à 2025, la Seine s'ouvrira à la baignade avec trois nouveaux bassins.

**Lutter contre
les véhicules polluants**

Au bénéfice de la santé de toutes et tous, la capitale privilégie les mobilités douces. En 2023, 52 kilomètres de pistes cyclables provisoires deviennent définitives. Le programme d'aide aux véhicules propres est doté de 3 millions d'euros. Pour l'arrivée des Jeux de Paris 2024, 60 kilomètres de « voies vélo » supplémentaires seront tracées afin de permettre l'accès à tous les sites sportifs, et 3 000 nouveaux Vélib'

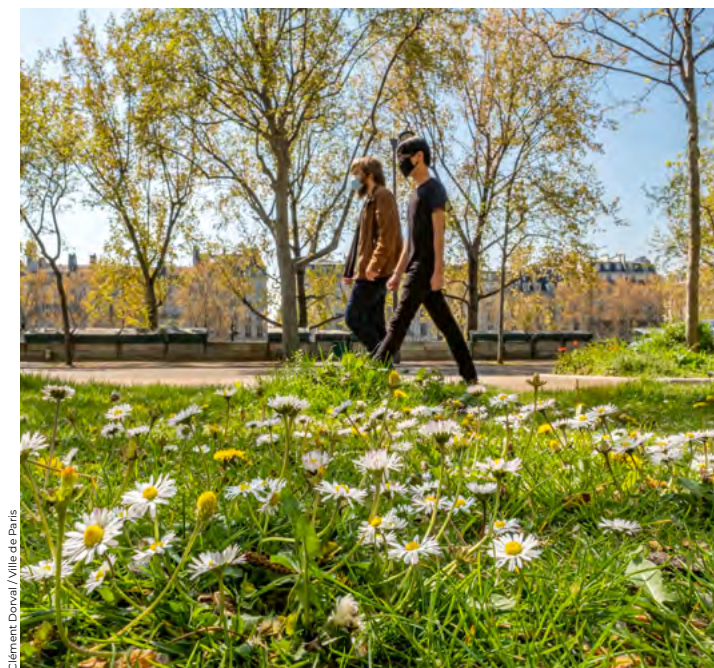


Clément Dorval / Ville de Paris

seront déployés. Jusqu'en 2026, des zones à trafic limité (ZTL) supplémentaires verront le jour. Le périphérique sera également aménagé pour permettre de libérer une voie aux véhicules propres et aux transports en commun. Sur les places du Trocadéro, d'Iéna (16^e) et de la Concorde (8^e), la piétonnisation progresse. La démarche « Embellir votre quartier » contribue à l'élargissement des trottoirs tandis que les voies réservées aux bus, aux taxis et au covoiturage augmentent.

**Développer les énergies
renouvelables et renforcer
l'indépendance énergétique**

D'ici 2050, 100 % des énergies consommées seront d'origine renouvelable. 20 % des toits parisiens seront équipés de panneaux photovoltaïques grâce au soutien de la Ville, notamment via le programme ÉnergieCulteurs qui installera 15 centrales solaires sur différents bâtiments publics (écoles, collèges, gymnases...) d'ici à la fin de la décennie. Afin d'offrir aux Parisiennes et Parisiens une véritable indépendance énergétique, la Ville amplifie son effort de récupération de chaleur et de froid... via les égouts ! Elle déploie également son recours à la géothermie, qui constitue une vraie alternative aux énergies fossiles.



Clément Dorval / Ville de Paris

Solidarité

Protéger les Parisiennes et les Parisiens

Plus que jamais, Paris est une ville sociale et solidaire, accueillante pour chacun et protectrice des droits fondamentaux.

Développer une offre de logement accessible

Parce que se loger est un besoin fondamental, de nouveaux moyens sont consacrés pour créer davantage de logements sociaux et concrétiser la rénovation énergétique. En 2023, la Ville investit plus de 480 millions d'euros en faveur du logement social, pour atteindre 25 % de logements sociaux d'ici à trois ans. Elle crée en 2023 800 logements étudiants supplémentaires et consacre 7,3 millions d'euros pour l'aide à l'habitat privé (lutte contre l'habitat insalubre, rénovation de l'habitat dégradé, transformation de 1 000 chambres de service...). En 2035, les Parisiennes et les Parisiens vivront dans une ville qui comptera 40 % de logements publics.

Lutter contre l'isolement et garantir le droit de vieillir dignement

Paris s'engage auprès des seniors. La Ville accompagne les personnes

âgées à hauteur de 229,9 millions d'euros en 2023 via le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie et des aides à l'hébergement. Des résidences seniors du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) sont rénovées, comme celle des Épinettes (17^e) et de Beaunier (14^e), ainsi que les Ehpad Arthur-Groussier à Bondy, Cousin-de-Méricourt à Cachan et Julie-Siegfried (14^e).

Assurer l'accueil de tous

En 2023, afin de poursuivre les actions envers les personnes les plus fragilisées par la crise sanitaire et sociale, un montant de 50,2 millions d'euros est alloué à l'aide aux personnes en difficulté et à l'accueil des réfugiés, notamment à travers la contribution au fonds de solidarité logement. À la fin de la mandature, un foyer d'accueil des mineurs non accompagnés sera ouvert rue de Tolbiac (13^e) tandis qu'une Maison des Réfugiés ouvrira dans le 19^e arrondissement. Les actions en faveur de la prévention spécialisée, du lien social et de la lutte contre les violences faites aux femmes mobilisent 28,8 millions d'euros en 2023 (haltes femmes, foyer Brantôme à Paris Centre...).



Josephine Brueder / Ville de Paris

Un espace LGBTQIA+ ouvrira rue Malher (Paris Centre) ainsi que dans le 19^e arrondissement. Un monument « Les Oublié-e-s de la Mémoire » sera érigé.

Accompagner les quartiers populaires

25 % des investissements de la Ville sont destinés aux quartiers populaires. Par exemple, l'offre sportive s'accroît dans ces quartiers : gymnase de la Goutte d'Or (18^e), centre sportif des Poissonniers (18^e), gymnase Jean-Jaurès (19^e), centre sportif Louis-Lumière et tour des Sports (20^e)...

Garantir l'accessibilité

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, Paris se prépare à accueillir parathlètes et visiteurs en situation de handicap. Dix-sept quartiers d'accessibilité augmentée verront le jour (un par arrondissement). Par ailleurs, la résidence « Accessibilité et conception universelle » sera inaugurée dans le 20^e. Le plan « École inclusive » est lancé. Enfin, la Ville investit, en 2023, 262 millions d'euros en faveur des personnes en situation de handicap.



Guillaume Bontemps / Ville de Paris

En 2023

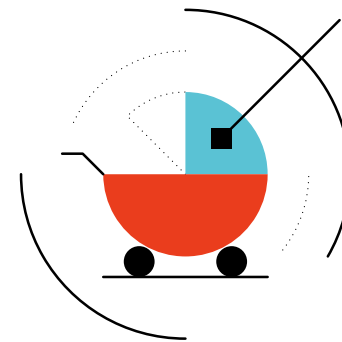


Clément Dorval / Ville de Paris

200 000

foyers

vont bénéficier des aides du Centre d'action sociale de la Ville de Paris. Elles peuvent concerner des prêts à taux zéro, des secours d'urgence ou des aides alimentaires.



16,9 M€

pour construire ou rénover des crèches.

Les crèches Paul-Meurice, Davout et rue du Capitaine-Marchal (20^e), la crèche Exelmans (16^e) ou encore la crèche Netter-Debergue-Rendez-Vous (12^e) seront réalisées.

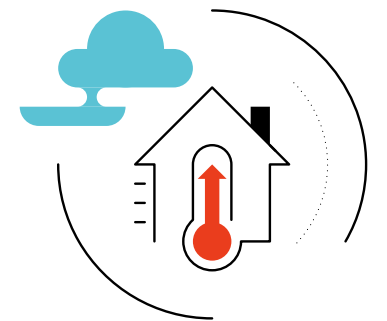


Josephine Brueder / Ville de Paris

14,5 M€

pour les travaux de mise en accessibilité des équipements et de l'espace public.

Grâce à un budget en hausse d'un million d'euros par rapport à 2022, les personnes en situation de handicap auront plus de facilités d'accès.



5 M€

supplémentaires pour lutter contre la précarité énergétique.

Parce que les tarifs de l'énergie explosent, certaines personnes n'ont plus les moyens de se chauffer. La Ville de Paris a voté une aide exceptionnelle de 5 millions d'euros pour les soutenir. Elle les accompagne aussi dans le cadre du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), créé en 2022. Ce dispositif réalise des visites à domicile pour conseiller ces ménages en situation de précarité énergétique. Des diagnostics techniques sont menés et un fonds a été créé pour financer des petits travaux de maîtrise de l'énergie.

Concrétiser la ville du quart d'heure



Jean-Baptiste Curiat / Ville de Paris

Pour devenir la ville des proximités, pour que chacun puisse trouver près de chez soi tout ce qui est essentiel au quotidien, Paris repense ses équipements et en imagine de nouveaux.

La ville du quart d'heure, qu'est-ce que c'est ?

Théorisée et développée par de nombreuses métropoles, elle garantit un accès rapide, sans voiture ni transport public, à six fonctions sociales essentielles : se loger, travailler, accéder aux soins, s'approvisionner, apprendre et s'épanouir (par le sport, la culture...).

Des écoles au goût du jour

L'ouverture des écoles et des crèches le samedi après-midi sera renforcée pour y pratiquer des activités ludiques, sportives ou culturelles. Dès à présent, la Ville investit en leur faveur : entretien courant, rénovation des sanitaires, informatisation, etc.

La culture plus proche

Paris construit les médiathèques James-Baldwin (19^e) et Virginia-Woolf (13^e). Elle favorise la culture hors les murs, notamment les fresques de street-art Henri-IV (4^e). Paris subventionne son offre culturelle à hauteur de 165,7 millions d'euros en 2023.

La propreté

À l'échelle de la ville du quart d'heure, le tri et la collecte des biodéchets se développent. Paris met en place les territoires « zéro déchet » et les ressourceries éphémères. En 2023, la collecte des déchets mobilise 92,2 millions d'euros et

les dépenses de propreté (nettoyement des chaussées, sanisettes, etc.) s'élèvent à une centaine de millions d'euros.

Le sport et la santé

Plusieurs centres de santé sont rénovés. Des maisons sport-santé délivrent du « sport sur ordonnance ». À l'approche des Jeux, Paris investit 171,9 millions d'euros pour rénover ses équipements de proximité, dans les 17^e et 18^e notamment, et construire la nouvelle Arena de la porte de la Chapelle.

Une offre de soins de proximité qui s'étoffe

En 2024-2026, il est prévu d'aider encore davantage les jeunes professionnels de santé à ouvrir leur cabinet ou à se regrouper en maison de santé. Doivent être créés un centre de santé et un service de prévention à Python-Duvernois (20^e), un centre municipal de santé à Charles-Hermite (18^e) et trois autres Maisons sport santé, qui délivrent du sport sur ordonnance.

Un service public lisible et accessible

À l'horizon 2026, les Parisiennes et les Parisiens bénéficieront d'un service public de meilleure qualité. De nouveaux services numériques et digitaux faciliteront les démarches, tout en maintenant une qualité d'accueil du public.

La police municipale à votre service

En 2023, 1 000 nouveaux policiers municipaux seront formés, assermentés, équipés et déployés dans chacun des arrondissements parisiens.

Promouvoir un autre modèle économique

Paris est une ville durable et responsable qui encourage d'autres façons de produire et de consommer. Elle favorise l'agriculture biologique, les circuits courts, le réemploi, l'économie sociale et solidaire...

Une alimentation durable

Le Plan Alimentation durable 2022-2027 vise une restauration collective municipale 100 % bio et durable. En 2023, 4,1 millions d'euros sont consacrés à l'agriculture urbaine durable avec le renouveau de la Ferme de Paris et des projets de potagers dans les bois de Vincennes et de Boulogne. Un Plan Cuisines durables engagera le développement du « fait sur place » et d'une alternative végétarienne dans les cantines des écoles.

Favoriser les petits commerces et le « Fabriqué à Paris »

Les petits commerces sont l'âme de Paris. Plus que jamais, la Ville les soutient via le nouvel opérateur « Paris Commerces » (préemption, rénovation et mise à disposition



Clément Dorval / Ville de Paris



Clément Dorval / Ville de Paris

de 13 % des locaux commerciaux parisiens à des loyers abordables). En 2023, 9,1 millions d'euros leur sont consacrés pour des travaux d'aménagement et d'entretien. Les kiosques et les marchés de quartier sont également soutenus. Par ailleurs, Paris investit dans des locaux d'activités adaptés à de l'artisanat et de la petite industrie locale.

Soutenir l'économie sociale et solidaire

L'hôtel industriel Berlier (13^e), dédié au textile, ouvre ses portes sur 1 000 mètres carrés. Un « hub du réemploi » ouvrira en 2025 (halle de la Rapée et ZAC Bercy-Charenton, 12^e). ParisFabrik renforce l'offre de formation aux métiers de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les associations et les opérateurs de l'emploi et de la formation de l'ESS sont soutenus en 2023 à hauteur de 9,5 millions d'euros.

En 2023

212,5 M€

seront investis pour l'aménagement urbain.

Par des opérations d'ampleur (ZAC Paris Rive Gauche, ZAC Clichy-Batignolles, Réinventer Montparnasse, aménagement des portes de Paris, etc.), la Ville contribue à l'amélioration du cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens.

680 M€

sont consacrés à la collecte et à la valorisation des déchets.

En 2023

9,1 M€

seront investis pour les commerces et les marchés.

2 M€

C'est l'investissement actuel de la Ville en faveur des ressourceries et du réemploi.

0,9 M€

C'est le montant destiné au programme « Fabriqué à Paris » pour le développement de lieux de production locale.

GROUPE PARIS EN COMMUN

RÉMI FÉRAUD, PRÉSIDENT DU GROUPE

BUDGET 2023 : PRIORITÉ À LA SOLIDARITÉ ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Le budget 2023 de Paris a été voté par le Conseil de Paris. Gouverner, c'est faire des choix. Le nôtre est de développer la solidarité et de préparer l'avenir conformément aux engagements pris par Anne Hidalgo devant les Parisiens. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'investir, l'an prochain, 1,7 milliard d'euros pour le service public, le logement et la transformation écologique de Paris.

Le budget d'investissement de la Ville de Paris est consacré aux sujets essentiels du quotidien : rénovation d'écoles, création de places en crèches et en haltes-garderies, nouveaux équipements sportifs, logement social pour atteindre 25 % de logements sociaux en 2025, développement de la police municipale, entretien de l'espace public, plantations d'arbres ou encore aménagement de pistes cyclables, de «rues aux écoles», de «cours oasis» mais également un grand plan de rénovation thermique des bâtiments parisiens. La Ville de Paris est bien gérée, comme l'attestent les agences de notation financière qui ont décerné à Paris la meilleure notation possible pour une ville française.

Mais face à l'abandon des collectivités locales par l'État, dénoncé par tous les maires de France, nous avons décidé, en responsabilité, d'augmenter la taxe foncière de sept points. C'est un effort réel, mais nécessaire, et qui reste mesuré : en 2023, la taxe foncière atteindra ainsi 20,5 % à Paris, un taux bien en deçà des 41,6 % en moyenne pour les grandes villes. Cette augmentation, ainsi que les économies de gestion courante réalisées, permettront à la fois de préserver la situation financière de la Ville et de mettre en œuvre les engagements pris en 2020.

Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook @GroupePEC

GROUPE CHANGER PARIS

LE BUDGET 2023, UN COUP DE MASSUE POUR LES PARISIENS

La hausse spectaculaire de la taxe foncière, dont le taux augmentera de 52 % en 2023, est du jamais vu pour une ville qui prétend avoir des finances saines. Ce violent coup de force fiscal, en réalité, est la conséquence des mensonges et des reniements d'Anne Hidalgo qui fait payer aux Parisiens sa mauvaise gestion.

Tous payeront. Les propriétaires, mais aussi les commerçants et entreprises, qui verront la hausse imputée sur leurs charges. Sans oublier les bailleurs sociaux, et, in fine, tous les locataires parisiens, lors du renouvellement de leur bail.

Depuis près de trois ans, avec Rachida Dati, notre groupe alerte sur la situation financière préoccupante de la Ville et sur ses dérives, comme la manipulation des loyers capitalisés qui a permis d'équilibrer artificiellement ses budgets successifs en ponctionnant les bailleurs sociaux.

C'est la menace d'une mise sous tutelle de Paris que nous annonçons, renforcée par la fin des loyers capitalisés, que nous avons obtenue, qui a contraint l'exécutif à augmenter les impôts locaux et à reconnaître ainsi sa gestion catastrophique.

Pourtant, depuis 2013, les recettes de fiscalité ont augmenté de 43 %, passant de 5,6 à 8 milliards d'euros ! Hausse des tarifs municipaux, du stationnement, des amendes, des droits de mutation... cela n'est jamais assez pour Anne Hidalgo. Tout est fait pour récolter toujours plus sur le dos des Parisiens.

Cette situation n'est pas près de changer, car les dépenses augmentent toujours tandis que la dette dépasse 10 milliards d'euros, sans que la municipalité n'arrive à enrayer la dégradation des services municipaux. Pas étonnant, dans ces conditions, qu'en moyenne 12 400 Parisiens fuient Paris chaque année ! Toujours plus cher, toujours plus sale, toujours moins sûr : c'est le Paris d'Anne Hidalgo !

GROUPE ÉCOLOGISTE DE PARIS

FATOUMATA KONÉ, LES ÉCOLOGISTES

UN BUDGET OFFENSIF ET PROTECTEUR POUR LE CLIMAT ET LA JUSTICE SOCIALE

Face à la triple crise environnementale, énergétique et sociale à laquelle Paris est confrontée, le groupe Les Écologistes s'est mobilisé pour doter notre collectivité d'un budget offensif et protecteur, orienté prioritairement vers l'accélération de la transition écologique et solidaire.

Grâce à l'adoption d'une grande partie de nos amendements budgétaires, nous avons obtenu un montant historique de près de 136 millions d'euros supplémentaires pour le financement de mesures structurantes pour l'adaptation de la ville au changement climatique et la lutte contre les inégalités sociales.

Nous nous réjouissons ainsi d'avoir obtenu 52 millions d'euros supplémentaires pour le compte foncier logement, ce qui permettra à la Ville de Paris de préempter davantage de logements privés et de bureaux afin de produire plus de logements sociaux dans le bâti existant. En matière de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, 40,8 millions d'euros supplémentaires seront investis dans le lancement d'Énergie de Paris, la mise en œuvre du plan solaire et la poursuite du programme Énergiculteurs, ainsi que 5 millions dans la transition énergétique des écoles et le développement des «rues aux écoles» dans les quartiers populaires. Nous nous réjouissons également que, sous notre impulsion, la Ville investisse 10 millions supplémentaires dans la création de nouveaux espaces verts, 4 millions dans la renaturation du bois de Vincennes et 500 000 euros pour la plantation d'arbres.

Pour les élu-es écologistes, énergie, espaces verts et logement abordable font partie de nos priorités pour Paris et nous nous réjouissons de ces victoires historiques obtenues pour la transformation de notre Ville.

GROUPE COMMUNISTE ET CITOYEN

NICOLAS BONNET OULALDJ, PRÉSIDENT DU GROUPE

UN BUDGET DE GAUCHE ET DE RÉSISTANCE POUR PARIS

La France et Paris traversent depuis plusieurs mois une période de crise : crise du Covid, crise en Ukraine, crise inflationniste.

Face à cette situation, la Ville de Paris et les communistes se mobilisent pour tenir leurs engagements au service des Parisiens : celui du renforcement des services publics et de l'accélération de la transition écologique.

Le budget que nous avons adopté en décembre est un budget de résistance, un budget de gauche, un budget d'investissement pour les services publics pour les Parisiens. Face à l'austérité de l'État qui distribue l'aumône, Paris résiste.

Dans ce contexte, le groupe communiste et citoyen a porté plusieurs amendements pour renforcer ce budget.

Ce budget est d'abord un bouclier social face à la crise : nous avons créé une aide de 5 millions à destination des foyers les plus modestes pour le paiement des factures d'énergie qui explosent. Nous augmentons les moyens pour créer davantage de logements sociaux et implantons une nouvelle halle alimentaire dans le 11^e arrondissement.

Ce sont aussi des investissements dans le sport à quelques mois des JOP 2024 : nous obtenons le lancement de notre projet d'Anneau olympique, une ceinture d'équipements sportifs autour de Paris. L'héritage aussi en termes de pratique : nous prolongeons notre soutien aux clubs sportifs, dans la féminisation et la pratique du handisport.

Fidèles à nos priorités, nous investissons pour la rénovation de la Flèche d'or et la création d'une extension du conservatoire à rayonnement régional dans le 20^e arrondissement. Afin de défendre le droit aux vacances, nous augmentons également le budget alloué aux départs en vacances et aux classes découvertes. Nous vous souhaitons une excellente année 2023 !

Réseaux sociaux : [communistes-paris.fr](https://www.communistes-paris.fr)

Twitter, Facebook : @EluesPCFParis

Instagram : [groupecommunisteetcitoyenparis](https://www.instagram.com/groupecommunisteetcitoyenparis)

GROUPE INDÉPENDANTS ET PROGRESSISTES

PIERRE-YVES BOURNAZEL, DELPHINE BÜRKLI

ET LES ÉLUS DU GROUPE

BUDGET 2023 : UNE ALTERNATIVE EST POSSIBLE !

La Ville de Paris connaît aujourd'hui un endettement inquiétant. De 4 milliards d'euros en 2014, la dette devrait dépasser les 8 milliards d'euros en 2025.

Cette année encore, pour équilibrer son budget, la maire de Paris a fait le choix de continuer à endetter la Ville et d'augmenter les impôts en annonçant une hausse inédite de la taxe foncière.

Le constat est simple : la trajectoire financière de Paris n'est pas bonne et obère l'avenir.

À cela s'ajoute l'expression d'un sentiment largement partagé d'une ville en perte d'attractivité et dont les politiques publiques menées n'atteignent pas souvent les objectifs fixés. Un grand nombre de projets ne sont ni anticipés, ni tenus, ni soutenus financièrement. La Ville doit retrouver des marges de manœuvre, qui ne passent plus par la dette ou la hausse des impôts, mais par des réformes structurelles dans les dépenses de fonctionnement et des économies sur son train de vie.

C'est l'alternative que nous avons proposée : une meilleure gestion des deniers publics pour une meilleure qualité de vie. La seule

alternative qui réduit la dette et diminue les dépenses de fonctionnement. L'alternative qui assure une qualité d'investissement pour l'avenir et la transformation de notre ville.

Parce que Paris a besoin d'investir pour se transformer. Investir pour s'adapter au changement climatique, pour améliorer la qualité de vie (propreté, gestion des travaux, accès au logement, services publics...) et pour doter les politiques publiques d'une vision à long terme à travers un véritable programme d'investissement transparent, clair et pluriannuel.

Malgré nos propositions, la maire a fait le choix du recours aux impôts et à la dette.

Constructifs et déterminés, dans l'intérêt des Parisiennes et des Parisiens, nous continuerons à porter notre alternative.

GROUPE MODEM, DÉMOCRATES ET ÉCOLOGISTES

MAUD GATEL ET LES ÉLUS DU GROUPE

FUITE EN AVANT BUDGÉTAIRE AUX DÉPENS DES PARISIENS

Le budget 2023 de la Ville de Paris voté malgré notre opposition, traduit, à nouveau, une fuite en avant budgétaire à laquelle se livre la majorité municipale.

Si la maire de Paris cherche à reporter la responsabilité des déficits et des augmentations d'impôts sur d'autres, la dérive budgétaire préexistait à la crise sanitaire et au retour de l'inflation. Les choix faits depuis 2014 relèvent bien de sa seule responsabilité.

Responsabilité d'une politique budgétaire dispendieuse qui a conduit à un doublement de l'endettement depuis 2014, responsabilité de faire contribuer davantage les Parisiens à travers l'augmentation des impôts et des taxes, responsabilité du reniement des engagements renouvelés lors de la campagne de 2020 de ne pas augmenter les impôts locaux, responsabilité de ne pas rechercher d'économies.

L'augmentation de la taxe foncière de 52 % abondera les caisses de la Ville de 586 millions d'euros. Un coup de massue pour les propriétaires, dont nous craignons également les conséquences sur les prix de l'immobilier, le niveau d'investissement des propriétaires et les loyers des commerçants.

Le groupe MoDem, Démocrates et Écologistes pense qu'un autre chemin est possible. Sur un budget de 9 milliards d'euros, les économies ne doivent pas être tabou, le contrôle des dépenses doit être la règle et leur évaluation se faire à l'aune du bénéfice pour les Parisiens.

Nous n'avons cessé de faire des propositions en matière d'économies pour la ville, afin de recentrer son intervention sur les fondamentaux de l'action locale et la qualité des services rendus aux Parisiens. Ce n'est pas la voie empruntée depuis 2014, mais nous continuerons à défendre ces orientations de sobriété budgétaire et d'efficacité de l'action publique, aux bénéfices des Parisiens.



**QUAND LE COÛT
DE LA VIE
AUGMENTE,
PARIS FAIT
BAISSER
VOTRE BUDGET
LOGEMENT.**

**Assurance habitation
à tarifs et garanties avantageux,
respect de l'encadrement des loyers,
retrouvez toutes les infos
sur [Paris.fr/logement](https://paris.fr/logement)**